



BAC PRO Services aux Personnes et aux Territoires

Objectifs de la formation

Former des spécialistes de l'aide à la personne capables de :

- Développer des compétences en terme de communication, d'autonomie et de prise de responsabilité.
- D'exercer des emplois polyvalents de services auprès de personnes mais aussi d'entreprises et de collectivités territoriales.
- Organiser et évaluer le travail au sein d'une équipe.

Admission :

- Après une troisième de l'Enseignement Général et ou de l'Enseignement Agricole.
- Après un CAPA.
- Après une seconde générale ou technologique.

Durée de la formation :

- 3 ans après une 3^{ème} ou une Seconde Générale
- 2 ans après un CAP ou un CAPA
- soit 1900 heures de formation à la MFR
 - o 16 semaines en Seconde
 - o 17 semaines en Première
 - o 18 semaines en Terminale

Déroulement de la formation :

Une formation par alternance sous statut scolaire qui associe 50% de théorie et 50% de pratique. Les jeunes acquièrent par leurs expériences des techniques dans le cadre du service à la personne. Ils s'insèrent dans une équipe et grâce à un tutorat pendant les stages, ils maîtrisent les gestes professionnels. Ils appréhendent différentes méthodes de travail et se familiarisent dans le travail auprès de différents publics :

- Les enfants
- Les personnes âgées
- Toutes personnes nécessitant un accompagnement dans les actes de la vie courante.

En plus de la formation de base, les jeunes ont la possibilité d'obtenir :

- le BEPA Services aux Personnes (fin de Première)
- le Diplôme SST (santé, sécurité au travail)

Différents stages en :

- Structures d'accueil pour personnes âgées.
- Structures d'accueil pour les enfants dans le cadre scolaire ou périscolaire.
- Entreprises liées au tourisme rural.
- .../...

Poursuite d'étude :

- Vers un BTS ESF
- Vers un BTS Services
- Vers les écoles d'infirmières, d'éducateurs,
- Vers toutes les formations de niveau III.
- .../...